



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale  
Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

Service de la formation professionnelle SFP  
Amt für Berufsbildung BBA

Ecole professionnelle commerciale  
Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, [www.fr.ch/epc](http://www.fr.ch/epc)

**Réf:** LAP/bej  
**T direct:** +41 26 305 25 26  
**Courriel:** philippe.lamb@edufr.ch

*Fribourg, le 15 décembre 2025*

## **Changements de voie de formation - Employé-e de commerce (Changement de domaine à choix (DàC), CFC, MP1), MP2 et formations bilingues**

**Vu :**

L'Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 13 juin 2025 ;

L'Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 16 août 2021 ;

Le Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI du 16 août 2021 sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 24 juin 2021 ;

**Les conditions suivantes s'appliquent aux personnes en formation (PEF), pour les changements décrits ci-dessous :**

Changement	Conditions	Critères de décision	Reprise des notes
DàC 1 à 2	possible au terme du S1 ou S2	> Note globale inférieure à 4,0. (non-constraining)	DàC1 (+0.5 sur les notes obtenues dans le DàC1)
DàC 2 à 1	possible au terme du S1 ou S2	> Note globale égale ou supérieure à 5,5. (non-constraining)	DàC2 (-0.5 sur les notes obtenues dans le DàC2)
MP1 à CFC	possible jusqu'au terme du S4	> La PEF ne répond pas aux conditions de promotion de la MP1 (constraining) ou si les notes en MP1 sont mauvaises (non-constraining) > En cas d'échec au S5 en MP1, les PEF doivent répéter la dernière année pour obtenir au moins deux semestres de notes CFC.	DCO E
CFC à MP1	possible au terme du S1	> Note globale égale ou supérieure à 5,2. (non-constraining)	DCO E

		> La PEF répond aux conditions d'admission à la MP1 (contraignant)	
CFC à CFC bili	possible jusqu'au terme du S2	-	Tous les DCO
CFC bili à CFC	possible entre mi-octobre et fin juillet de la première année de formation	-	Tous les DCO
MP1 à MP1 bili	possible jusqu'au terme du S2	-	Toutes les notes des branches bili
MP1 bili à MP1	possible entre mi-octobre et fin juillet de la première année de formation	-	Toutes les notes des branches bili
MP2 à MP2 bili	possible jusqu'en octobre	-	Toutes les notes des branches bili
MP2 bili à MP2	possible entre mi-octobre et fin janvier de la première année de formation	-	Toutes les notes des branches bili
CFC OrFo 2012 à CFC OrFo 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Impossible : La PEF débute sa formation avec la nouvelle OrFo.</li> <li>&gt; Les cas exceptionnels sont à discuter avec le SFP.</li> <li>&gt; Nouveau contrat requis</li> </ul>	-	-

## Précisions

- > Les critères de décision contraignants doivent obligatoirement être appliqués par l'école, en conformité avec les bases réglementaires susmentionnées. En revanche, les critères non-contraignants sont appliqués selon les cas, en coordination avec le corps enseignant et les parties contractantes. Pour les changements de DàC anglais, la décision revient à l'employeur.
- > Les changements s'effectuent de préférence en fin de semestre pour le semestre suivant.

Validé le 16.12.2025, La direction de l'EPC Fribourg